

### Coûts des nouvelles constructions rurales ; quelles conséquences ?

Une récente étude, réalisée dans les cantons de Berne, Fribourg et Vaud, démontre que les coûts des nouvelles constructions rurales sont de plus en plus élevés. Durant ces 13 dernières années, les coûts se sont renchérissés de près de frs 5'800.- par place de gros bétail, ce qui représente une augmentation de 49% !

Le maintien de la compétitivité des exploitations agricoles, le respect des exigences écologiques et en conformité avec la protection des animaux imposent aux agriculteurs d'adopter un mode d'exploitation rationnel, économique et durable.

Ces exigences n'expliquent pas à elles seules les raisons d'un tel renchérissement. Cependant, les coûts de plus en plus élevés pour les bâtiments ruraux, dans un contexte économique déjà difficile, plus particulièrement encore en production laitière, vont rendre les budgets d'investissements et d'exploitation de plus en plus compliqués à établir.

Enfin, la loi cantonale sur les améliorations structurelles stipule que l'Etat favorise la construction et l'amélioration des bâtiments agricoles et que des subventions peuvent être allouées dans les cas où la Confédération n'en accorde pas.





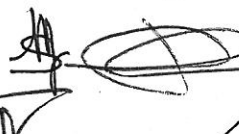

Dès lors, nous posons les questions suivantes ;

- Le Gouvernement constate-t-il une augmentation des coûts des constructions rurales dans le canton du Jura, et si oui, de quelle ampleur ?
- Cette situation provoque-t-elle la remise en question de projets ?
- Dans quel délai les constructions récentes où en projet, plus particulièrement celles destinées à la production laitière, peuvent/doivent-elles être amorties ?
- Le Gouvernement entend-il, en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture, conduire une réflexion quant au développement futur des mesures d'améliorations structurelles afin d'en optimiser l'efficacité et d'éviter les cas de rigueur.

  
Delémont, le 27 mai 2015

  
Pour le groupe chrétien-social indépendant

Vincent Wermeille : 

  
  
  
  
  
  
BECHT